

Le logement locatif social

Depuis 10 ans, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo apporte un soutien financier de plus d'un million d'euros par an aux bailleurs sociaux ou communes qui réalisent logements locatifs sociaux.



Qu'est-ce qu'un logement locatif social ?

Un logement locatif social est, en France, un logement dont la construction bénéficie de soutiens publics et destiné à loger des personnes sous plafond de ressources.

Il est réglementé tant au niveau de son financement que de son attribution et de sa gestion par les organismes HLM.

Les différents types de logements sociaux

Les logements locatifs sociaux sont communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement : **PLUS-PLAI-PLS**.

Le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)

est actuellement le dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social. Il propose des niveaux de loyer modérés.

Le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI)

finance des logements locatifs destinés à des ménages qui cumulent des difficultés économiques et sociales. Il propose des niveaux de loyer très modérés.

Le Prêt Locatif Social (PLS)

finance des logements locatifs situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est tendu. Il propose des niveaux de loyer intermédiaires.

Les logements locatifs financés par l'un de ces trois prêts donnent lieu à une convention prévoyant l'encadrement de la destination des logements et permettant aux locataires de bénéficier des aides personnalisées au logement (APL).

Où et comment faire sa demande ?

Tout habitant de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo peut déposer une demande de logement social, même si le logement demandé n'est pas situé sur la commune ou sur le territoire où la demande est réalisée.

Il est possible de faire sa demande de logement social sur le territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo:

- en ligne :

▶ en [Loire-Atlantique](#),

▶ dans le [Morbihan](#).

- dans un [lieu d'enregistrement à proximité](#).

Une fois la demande de logement social enregistrée, le demandeur reçoit ensuite **un numéro d'enregistrement unique**.

Une seule demande suffit et doit être renouvelée tous les ans.

Pour toutes informations, contactez l'[ADIL44](#) au **02 40 89 94 50**.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**